




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-443**

Séance publique du

25 novembre 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20191125- lmc1164250-DE-1-1
Date de signature : 28/11/2019
Date de réception : jeudi 28 novembre 2019
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT 2016-2019
AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - APPROBATION DE LA
TRANCHE 2019**

Le 25 novembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/11/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Michele EINAUDI à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Reine MERGER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S FINANCE, NUMERIQUE ET
GESTION
Direction Ressources et Exécution
Budgétaire

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 NOVEMBRE 2019

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT
2016-2019 AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE -
APPROBATION DE LA TRANCHE 2019- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

A travers la passation d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement portant sur la période 2016-2019, approuvé le 21 octobre 2016 en Commission Permanente, le Conseil Départemental s'est engagé à apporter à la Ville d'Aix-en-Provence un soutien financier pour la réalisation d'un programme de projets structurants dont la dépense subventionnable globale est estimée à **30 397 288 € HT** pour une subvention totale de **10 411 470 €**.

A ce titre les trois premières tranches du contrat ont fait l'objet des subventions suivantes :

Tranche	Date vote C°permanente	Dépenses subventionnables	Montant subvention allouée
2016	21 octobre 2016	2 233 625 € HT	750 180 € HT
2017	30 mars 2018	7 633 005 € HT	2 730 457 € HT
2018	14 décembre 2018	12 450 813 € HT	4 240 370 € HT
Total exécuté		22 317 443 € HT	7 721 007 € HT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la tranche 2019 du programme pluriannuel d'investissement 2016-2019 faisant apparaître des modifications dans le phasage des projets ou dans leur montant dans la limite du coût d'objectif voté. Ces modifications sont sans incidence financière sur l'économie générale du contrat. Le montant total de ce programme d'investissement actualisé reste inchangé pour la période de 2016 à 2019, conformément au tableau ci-joint en annexe.

Pour l'année 2019, le montant total des dépenses subventionnables de la tranche annuelle est estimé à **8 079 845 € HT**, réparti de la façon suivante :

Projets communaux	Dépenses subventionnables € HT 2019	Conseil Départemental		Autres financeurs (Métropole, Région, Etat, ...)		Participation communale	
		Montant subvention	Taux	Montant subvention	Taux	Montant	Taux
Requalification Places Madeleine Prêcheurs Verdun	4 031 263 €	1 475 889 €	37%	1 209 379 €	30%	1 330 317 €	33%
Restructuration Cité du Livre	2 670 175 €	801 053 €	30%	1 335 087 €	50%	534 035 €	20%
Rénovation Bastide Jas de Bouffan	1 378 407 €	413 522 €	30%	551 363 €	40%	413 522 €	30%
TOTAL	8 079 845 €	2 690 464 €	33%	3 095 829 €	40%	2 277 874 €	27%

Je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2016-2019 inclus dans la présente demande de Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement conformément au tableau joint en annexe, d'un montant total de **30 397 288 € HT**.
- **SOLLICITER** la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône 2016-2019 à hauteur de **34,25%**, soit un montant total de **10 411 470 €**.
- **APPROUVER** le plan de financement de la **tranche 2019** tel que figurant dans le tableau ci-dessus, pour un montant total de **2 690 464 €**.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou M. l'Adjoint délégué, à signer la convention relative à la participation financière du Conseil Départemental et tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes

DL.2019-443 - CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT
2016-2019 AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE -
APPROBATION DE LA TRANCHE 2019-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT
avec la Ville d'AIX-EN-PROVENCE 2016/2019
PROJET TRANCHE 2019

ANNEXE 1

PROJETS COMMUNAUX	Montant des dépenses subventionnables				Total des dépenses subventionnables par projet (H.T.)	Subventions sollicitées auprès du Département						Financement sollicité auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal		
	2016	2017	2018	2019		2016	2017	2018	2019	Total Département	Taux Département	Partenaires	Montant	Montant	Taux	
Centre International des arts en mouvement																
Construction d'une crèche au parc Rambot		83 333 €	884 006 €		967 339 €		16 667 €	176 801 €		193 468 €	20%	Métropole (40%)	386 936 €	386 936 €	40%	
Maison du droit et de la Justice.	125 000 €		392 000 €		517 000 €	62 500 €		196 000 €		258 500 €	50%	Métropole (9%) Région (2%) Etat - réserve parlementaire (12%)	118 700 €	139 800 €	27%	
Réhabilitation du plateau sportif Ste Victoire		100 000 €			100 000 €		60 000 €			60 000 €	60%	Métropole (20%)	20 000 €	20 000 €	20%	
Extension des équipements du Muséum d'histoire naturelle																
Extension du centre Chorégraphique National	775 292 €		714 708 €		1 490 000 €	232 588 €		214 412 €		447 000 €	30%	Métropole (35%)	521 500 €	521 500 €	35%	
Viabilisation du terrain de la Pauliane pour le plan Campus	500 000 €	991 783 €			1 491 783 €	150 000 €	297 535 €			447 535 €	30%	Métropole (35%)	522 124 €	522 124 €	35%	
Requalification des places Madeleine, Verdun et Prêcheurs	833 333 €	6 336 144 €	7 791 865 €	4 031 263 €	18 992 605 €	305 092 €	2 319 731 €	2 852 686 €	1 475 889 €	6 953 399 €	37%	Métropole (30%)	5 697 781 €	6 267 560 €	33%	
Rénovation de l'église de la Madeleine		38 412 €	1 413 188 €		1 451 600 €		11 524 €	423 956 €		435 480 €	30%	Métropole (10%) DRAC (40%)	725 800 €	290 320 €	20%	
Restructuration de la cité du livre		83 333 €		2 670 175 €	2 753 508 €		25 000 €		801 053 €	826 053 €	30%	Métropole (20%) Conseil Régional - CRET (30%)	1 376 754 €	550 702 €	20%	
Rénovation de la Bastide du Jas de Bouffan			1 255 046 €	1 378 407 €	2 633 453 €			376 514 €	413 522 €	790 036 €	30%	Métropole (30%) Conseil Régional - CRET (10%)	1 053 381 €	790 036 €	30%	
	2 233 625 €	7 633 005 €	12 450 813 €	8 079 845 €	30 397 288 €	750 180 €	2 730 457 €	4 240 370 €	2 690 464 €	10 411 470 €	34,25%			9 488 977 €	31%	